



ROTATIVE

Informations liées à l'encartage des produits publicitaires dans nos journaux

Notre rotative permet d'imprimer des journaux contenant jusqu'à 64 pages, dont 16 pages en quadrichromie et 48 en noir plus une 2^e couleur.

Elle permet également d'encarter différents produits imprimés, selon les spécifications techniques ci-dessous

1. Renseignements techniques

FORMAT	minimum	105 x 148 mm (A 6)
	maximum	235 x 320 mm
POIDS	minimum	6 g
	maximum	100 g

Les produits au format tabloïd doivent contenir au minimum 8 pages, avec un papier de 60 gm²

Les encarts ne comportant qu'une feuille A4 sont à nous livrer pliés en A5

Important

Tous les produits à encarter dans nos journaux sont repliés automatiquement en machine avant le dernier pli du journal. Il est donc important qu'ils soient souples, sinon ils provoquent la réouverture du journal.

Toutes les brochures piquées dans le pli sont à nous soumettre automatiquement pour approbation.

Prescriptions de pliage

- Les encarts de plusieurs pages doivent être pliés sur le long côté (pas de format oblong).
- Les encarts de plusieurs pages ne doivent pas être repliés avant l'encartage.
- Les produits comportant des plis zig-zag ou portefeuille ne sont pas acceptés.
- La grosseur des agrafes (fil métallique) doit être adaptée à l'épaisseur des produits piqués dans le pli.
- L'encart ne peut pas être plus lourd que le journal receveur.

Prescriptions de collage

Les cartes postales doivent être collées à l'intérieur des encarts, dans le pli et au même niveau que le bord supérieur ou inférieur de l'encart.

Renseignements

Les régies d'annonces sont à même de donner tous renseignements techniques à leurs clients. En cas de doute, elles seules sont habilitées à entrer en contact avec M. Berset (en son absence M. Clément).

Qualité

Les encarts présentant les défauts suivants ne peuvent malheureusement pas être acceptés:

- trop forte teneur en humidité
- chargés électrostatiquement
- angles ou bords cornés
- faux-plis ou dos rond (pas bien formé)
- formats irréguliers ou non rognés à angle droit.



2. Conditions de livraison des produits à encarter

Délais de livraison

- maximum 6 jours ouvrables avant l'encartage
- minimum 3 jours ouvrables avant l'encartage

L'Imprimerie Saint-Paul se réserve le droit de facturer des frais de stockage pour toute livraison effectuée longtemps avant le maximum de jours ouvrables définis.

L'Imprimerie Saint-Paul se réserve le droit, après information à la régie d'annonces concernée, de déplacer la date d'encartage de tout produit n'ayant pas été livré dans les délais prescrits.

Conditions de livraison

- Les encarts sont livrés non ficelés et non mis sous bande, en paquets croisés de 8 à 10 cm de hauteur.
- La livraison ne s'effectue que sur palettes CFF ou Europe avec une hauteur maximale, palette comprise, de 140 cm.
- Les palettes doivent être protégées de l'humidité et des dommages dus au transport.

L'Imprimerie Saint-Paul se réserve le droit, après information à la régie d'annonces concernée, de facturer toute manutention occasionnée par une livraison non conforme aux prescriptions définies.

Tirage

Afin de permettre le réglage de notre installation d'encartage et de palier à l'éventuels ennuis techniques, un supplément de 2% de passe du tirage total ou un minimum de 300 exemplaires s'avèrent indispensable.

Lors de l'établissement du nombre de tirage nécessaire, les éventuels exemplaires de promotion doivent également être comptés.

Réception de la marchandise

Du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés
de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15

Adresse de la livraison

Imprimerie Saint-Paul
Quai d'expédition journaux
Pérolles 42
1700 Fribourg

Bulletin de livraison

Le bulletin de livraison doit contenir les informations suivants:

- le titre du journal dans lequel le produit sera encarté
- la date d'encartage
- le nom et l'adresse du client
- le titre de l'encart
- le nombre total d'exemplaires livrés.